Document généré le 12 oct. 2024 02:19

Cahiers québécois de démographie

United Nations. *Adolescent Reproductive Behaviour. Evidence from Developing Countries*. New York, United Nations, Population Studies, vol. II, no 109, 1989, 128 pages.

Nafissatou Jocelyne Diop

Volume 20, numéro 1, printemps 1991

URI : https://id.erudit.org/iderudit/010078ar
DOI : https://doi.org/10.7202/010078ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)
1705-1495 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Diop, N. J. (1991). Compte rendu de [United Nations. *Adolescent Reproductive Behaviour. Evidence from Developing Countries*. New York, United Nations, Population Studies, vol. II, no 109, 1989, 128 pages.] *Cahiers québécois de démographie*, *20*(1), 185–186. https://doi.org/10.7202/010078ar

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

UNITED NATIONS. — *Adolescent Reproductive Behaviour. Evidence from Developing Countries.* New York, United Nations, Population Studies, vol. II, no 109, 1989, 128 p.

À la Conférence internationale sur la population tenue à Mexico en 1984, la communauté internationale avait exprimé l'inquiétude que lui inspirait le comportement reproducteur des adolescentes.

C'est ainsi qu'une recherche a été entreprise afin de cerner les facteurs qui influencent les taux de fécondité des adolescentes. Ces facteurs comprennent l'exposition sexuelle, l'utilisation de la contraception et l'issue des grossesses. Les résultats ont été livrés en deux rapports, car le problème des pays développés diffère substantiellement de celui des pays en voie de développement.

Dans ces derniers, les taux de fécondité des adolescentes varient considérablement. On observe des niveaux très bas en Asie de l'Est, en Asie du Sud-Est et en Afrique du Nord (moins de 50 pour mille); des niveaux moyens en Amérique latine, aux Antilles et en Asie du Sud (entre 50 et 100 pour mille); et de très hauts niveaux en Afrique subsaharienne, au Bengladesh, et au Yémen (plus de 150 pour mille). Dans ces zones à forte fécondité, les adolescentes commencent à procréer souvent avant l'âge de 15 ans, mais les différences sont très marquées selon le milieu de résidence et l'éducation.

Cette fécondité s'explique largement par le mariage précoce. Dans la plupart des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Antilles, les femmes se marient très tôt. Dans plusieurs de ces pays, plus d'un tiers des femmes sont mariées à l'âge de 18 ans, bien qu'il existe un âge légal minimum au mariage.

Le problème de la fécondité des adolescentes revêt une autre dimension dans les pays qui ont vécu une modernisation rapide. L'urbanisation accélérée, la vulgarisation et l'allongement de la scolarité des filles ont entraîné une élévation de l'âge au mariage en même temps qu'un affaiblissement du contrôle familial, et par suite l'émergence de grossesses et d'une fécondité hors mariage. Les données disponibles permettent de constater que les adolescentes africaines ont une probabilité plus grande d'avoir des expériences sexuelles avant le mariage que les adolescentes d'Amérique latine.

Un facteur crucial influence la relation entre l'exposition sexuelle et la grossesse, soit l'usage de la contraception. Les

adolescentes africaines recourent très peu à la contraception, contrairement aux adolescentes d'Amérique latine.

Quant à l'avortement, s'il est devenu légal dans plusieurs pays en développement, on doit néanmoins reconnaître qu'il reste interdit dans la majorité des pays. Mais en milieu scolaire on note un fort recours à l'avortement illégal.

Les conséquences de la fécondité précoce sont sociales et économiques. Mais ce sont les risques pour la santé de la mère et de l'enfant qui ont attiré l'attention des chercheurs et des décideurs. Dans tous les pays en développement, les adolescentes ont de plus hauts niveaux de mortalité et de morbidité maternelle que les femmes de plus de 20 ans. En outre, les enfants qui naissent de mères adolescentes ont moins de chances de survivre que ceux nés de mères plus âgées. Les raisons sont d'ordre socio-économique et biologique, car les femmes qui commencent à procréer à un jeune âge ont plus de probabilité d'être peu éduquées et donc plus pauvres.

Mais cette conclusion, qui est très valable pour les pays développés, doit être reçue avec réserve pour les pays en développement, car la fécondité des adolescentes y concerne même les classes socio-économiques favorisées.

Pour conclure, on doit remarquer que les solutions pour réduire la fécondité des adolescentes doivent être de différents ordres, selon que l'on s'attaque à la fécondité des adolescentes mariées ou à la fécondité des adolescentes en dehors du mariage. Car il n'est pas possible, comme cela a été le cas dans les pays développés, de se limiter à une politique d'éducation sexuelle et de services contraceptifs.

Nafissatou Jocelyne DIOP

***